

INFORMATION

INFO113

Date : 30/04/2021

Destinataires : L'ensemble du personnel

Rédacteur : Lisa COGNET

VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SALAIRE DU MOIS D'AVRIL

Comme vous le savez, nous avons été touchés la semaine dernière par une situation sanitaire inédite. Nous avons mis en place des mesures efficaces pour le retour d'une activité normale.

Compte tenu des circonstances, des justificatifs doivent encore être validés par le Cabinet Comptable. Il n'est donc pas en mesure d'établir les bulletins de paie avant la semaine prochaine.

Pour ne pas vous pénaliser, un acompte de **90% du salaire net** sera versé à l'ensemble du personnel le lundi 3 Mai 2021. Le solde à payer vous sera crédité courant semaine prochaine à réception des bulletins.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Stéphanie DRUAIS